



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## La localisation de l'aviculture et de l'élevage du porc: le cas de la Bretagne

Jean-Paul Diry

### Abstract

The location of poultry-farms pig-breeding in Brittany is rather unexpected as this region is far from consumption areas and grows little grain. Such pre-eminence is due to the human background which responded favourably to impulses from agri-business firms. This early and extended orientation enabled pig and poultry farmers to lower their costs. This strong competitive position should reinforce itself except if foreign competition were to greatly increase.

### Résumé

La localisation de l'aviculture et de l'élevage du porc en Bretagne est inattendue puisque cette région est éloignée des zones de consommation et produit peu de céréales. Cette prééminence est due au milieu humain qui a répondu favorablement aux sollicitations de l'industrie agro-alimentaire. La précocité et l'ampleur du développement ont permis aux éleveurs d'abaisser leurs coûts de production. Cette suprématie devrait s'accroître sauf si la concurrence étrangère devenait trop forte.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Diry Jean-Paul. La localisation de l'aviculture et de l'élevage du porc: le cas de la Bretagne. In: Économie rurale. N°142, 1981. p. 33;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4310>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1981\\_num\\_142\\_1\\_4310](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_142_1_4310)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# LA LOCALISATION DE L'AVICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DU PORC : LE CAS DE LA BRETAGNE

DIRY J.-P.

**mots clés :** Aviculture, élevage porcin, Bretagne.

Département de Géographie, Université de Clermont-Ferrand II, 29, boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. (73) 91.11.63.

**Résumé :** La localisation de l'aviculture et de l'élevage du porc en Bretagne est inattendue puisque cette région est éloignée des zones de consommation et produit peu de céréales. Cette prééminence est due au milieu humain qui a répondu favorablement aux sollicitations de l'industrie agro-alimentaire. La précocité et l'ampleur du développement ont permis aux éleveurs d'abaisser leurs coûts de production. Cette suprématie devrait s'accroître sauf si la concurrence étrangère devenait trop forte.

## LOCATION OF POULTRY AND PIG PRODUCTION. THE CASE OF BRITTANY

**Summary :** *The location of poultry-farms pig-breeding in Brittany is rather unexpected as this region is far from consumption areas and grows little grain. Such pre-eminence is due to the human background which responded favourably to impulses from agri-business firms. This early and extended orientation enabled pig and poultry farmers to lower their costs. This strong competitive position should reinforce itself except if foreign competition were to greatly increase.*

### Une localisation de la production inattendue

L'aviculture puis l'élevage du porc ont connu depuis 1950 des bouleversements considérables se traduisant par l'utilisation d'un aliment composé essentiellement de céréales et de matières protéiques importées, principalement du tourteau de soja. Comme la nourriture représente toujours plus des deux tiers des coûts de production, on s'attendrait à trouver les nouveaux ateliers dans les régions produisant des céréales, près des ports maritimes, ou à proximité des zones de consommation.

Or, en France il n'en est rien. En revanche, le poids de la Bretagne, malgré les crises, n'a cessé de s'affirmer, en dépit de handicaps considérables : faiblesse de la collecte des céréales, éloignement des grandes régions urbaines et équipements portuaires désuets, au moins jusqu'en 1975.

### Une réponse favorable du milieu aux sollicitations des industries agro-alimentaires

Une remarque préalable : les céréaliers bénéficiant de prix garantis n'ont pas été tentés par des productions animales contraignantes et aux cours fluctuants.

La suprématie bretonne tient :

- au milieu naturel (constructions plus légères) ;
- à l'attitude positive des différentes administrations qui ont favorisé l'extension des ateliers hors-sol ;
- aux caractères du monde agricole : la Bretagne de 1955-60 appartient à la France des petites exploitations avec à leur tête des hommes relativement jeunes qui cherchent à accroître leurs revenus ;
- à la précocité du développement : c'est à partir de 1953-54 que sous l'influence de minotiers, les élevages de poulets se multiplient ; lors que survient la crise avicole en 1964, le relais est pris par l'élevage du porc, les premiers groupements de producteurs se constituent.

### Un changement dans la localisation des élevages est-il concevable ?

L'apparition en France de nouvelles régions d'élevage hors-sol est peu probable. Lorsqu'il y a 25 ans la Bretagne se lance dans ces productions, les investissements sont réduits. De nombreuses exploitations peuvent alors être sauvées si elles perdent en partie leur indépendance. Aujourd'hui les investissements sont énormes. Seule une minorité d'agriculteurs trouvera les crédits indispensables. Dans les « déserts » avicoles et porcins ou dans les régions de faible densité d'élevage, peu d'exploitants s'engageront dans cette voie alors que l'environnement agro-alimentaire est souvent très léger et les coûts de production élevés. C'est pourquoi la politique de régionalisation des aides en matière porcine, engagée depuis 1976, ne donne pas les résultats escomptés. En aviculture, la Bretagne continue de faire preuve d'un dynamisme exceptionnel. Dans ces conditions, la prééminence bretonne ne peut que s'accroître. Tout au plus, un élargissement des zones d'élevage vers les « marges bretonnes » est-il envisageable ?

— Pourtant l'hypothèse d'un changement d'attitude des céréaliers est périodiquement évoquée. En fait, il faudrait sans doute une baisse considérable du prix des céréales, dont un abandon des principes qui ont guidé la politique agricole commune depuis 20 ans, pour que les céréaliers sautent le pas, scénario peu vraisemblable.

— Pour la Bretagne, le danger le plus immédiat provient de la concurrence étrangère, en particulier des éleveurs néerlandais qui bénéficient de voies de communication et d'un équipement portuaire exceptionnels, qui ont acquis une haute technicité et qui ont su mettre en place une remarquable organisation de la production. Ce sont eux qui ont profité du Marché Commun avicole et porcin et cet avantage s'est encore accentué avec les dérèglements monétaires de la période 1969-79. De même que le dynamisme breton a été l'origine de l'effacement de l'élevage porcin et de l'aviculture dans de nombreuses régions françaises, n'en ira-t-il pas de même à l'échelle européenne, la Bretagne étant cette fois-ci la victime ?